

## ❖ **AMICALE de Moutier Rozeille :**

Le loto prévu le dimanche 01 mars 2009 n'a pas eu lieu et est repoussé à l'automne.

Adhésion à l'association : Cotisation annuelle de 10€

**Cotiser, même sans s'impliquer, c'est soutenir l'association et montrer son attachement à l'animation de notre commune et au maintien de la fête patronale !**

Des cartes de membres sont disponibles auprès de l'association.

Inscriptions et renseignements auprès de la présidente, Madame Yvette PAUFIQUE au 05 55 66 80 35 ou au 05 55 66 21 57.

**Une date à retenir impérativement : Fête patronale le 18 et 19 juillet 2009**

## ❖ **RANDO NATURE :**

Une association pleine de dynamisme qui propose une randonnée tous les troisièmes dimanche de chaque mois à 14H00 place de l'église.

Les circuits seront bien évidemment adaptés à tous les niveaux et écourtés en fonction des conditions climatiques et de la forme physique des différents groupes.

La randonnée se termine toujours autour du verre de l'amitié !!!

Adhésion à l'association : Cotisation annuelle de 10€ (Gratuite pour les enfants)

Participation aux randonnées : 2€ (Gratuite pour les adhérents et les enfants)



Information :

Monsieur Roland DEUILLARD

Téléphone : 05 55 83 88 45

Prochaines randonnées :

**Le dimanche 15 mars 2009**

Le dimanche 19 avril 2009

Pause enneigée sur le pont des chèvres lors de la randonnée du 15 février 2009

## ❖ **Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :**

Une association fédératrice, qui recherche toujours les coordonnées d'autres anciens élèves, n'hésitez pas à vous faire connaître ou à transmettre ces informations auprès du président de l'association, Monsieur Guy JARDY au 04 73 89 60 86

Activités à venir :

**Samedi 20 juin 2009**

**Fête de la Saint Jean**

**Dimanche 23 août 2009**

**Repas annuel des membres**

## **Pour contacter votre maire**

Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H0 à 12H00.

Par courriel : [mairie.moutierrozeille@orange.fr](mailto:mairie.moutierrozeille@orange.fr)



# **MOUTIER ROZEILLE INFOS**

Bulletin d'informations municipales n° 08

## **Le mot du maire**

Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,

Cette année, l'hiver a été particulièrement long et rigoureux, nous n'y étions plus habitués. Après deux mois de cloisonnement, le soleil de ces derniers jours nous donne un avant goût de printemps.

Vous avez certainement constatés, même s'il y a eu quelques oublis et quelques problèmes techniques liés à l'accessibilité, l'excellence du travail de notre employé communal lors des dernières intempéries.

La crise financière mondiale et ses conséquences sur l'économie de notre pays, les annonces de restructuration des entreprises, de l'état, des collectivités territoriales et locales, les suppressions de poste, l'incertitude sur le financement des collectivités locales sont autant de facteurs inquiétants pour la commune.

Nous manquons de lisibilité et nous devons plus que jamais être très attentifs, et surtout très réactifs, pour l'élaboration du budget.

Cette année, si nos investissements sont conséquents, nous pourrions réduire le délai de reversement d'une partie de la taxe à la valeur ajoutée (TVA).

Dans ce budget, nous ne perdons pas de vue nos priorités qui sont la construction d'un atelier municipal et bien sûr les travaux qui vont être liés au remembrement. En étant très vigilant sur nos dépenses de fonctionnement, nous devrions pouvoir réaliser ces chantiers avec une relative sérénité.

Attention, il y a une recrudescence de vols avec effraction sur la commune. N'hésitez pas à remplir la fiche contact fournie par la gendarmerie lorsque vous vous absentez et à faire preuve de vigilance.

Un petit mot sur les pollutions visuelles : Quand on sillonne les routes de la commune, les approches du centre bourg, comme les traversées de certains villages et quelques délaissés de route offrent une image négative de la commune. Aussi, je demande à toutes et à tous de faire un effort conséquent pour améliorer cette image avant l'arrivée des beaux jours.

Je suis un peu moins présent sur le terrain car le montage des dossiers en cours et l'élaboration du budget sont la priorité du moment, mais je ne vous oublie pas et vous suis entièrement dévoué.

A très bientôt, votre Maire

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 17 février 2009**

### **1) Acquisition d'un terrain par la commune :**

Nous avons constaté la nécessité de centraliser les matériels d'entretien de la commune qui sont actuellement dispersés sur plusieurs sites. Il a donc été décidé de procéder à la construction d'un atelier municipal. Le choix de son implantation devait satisfaire à plusieurs critères (Proximité du centre bourg, zone constructible et limitation de l'impact paysager).

Nous avons obtenu de l'état l'octroi d'une DGE de 35% qui va en réduire sensiblement le coût et nous permettre de le construire sans endetter la commune.

Nous avons l'opportunité de pouvoir acquérir le terrain de la famille GLASSON qui jouxte un terrain communal inaccessible. Ce terrain, constructible, est desservi par les différents réseaux. Situé face au cimetière en contrebas de la voirie, il va nécessiter d'importants travaux de terrassement mais offre l'avantage d'une bonne intégration paysagère.

Le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur son acquisition pour la somme de 3000€00. Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette acquisition.

### **2) Adhésion de la commune de Felletin au SDIC23 :**

Le maire fait part au conseil municipal de la délibération adoptée lors de la réunion du comité syndical du SDIC23 en date du 14 janvier 2009 acceptant l'adhésion de la commune de Felletin et lui demande de se prononcer sur cette adhésion. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette adhésion.

### **3) Renouvellement du contrat d'assurance des personnels :**

Le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrive à échéance. Le maire propose de reconduire le contrat pour une durée de un an et demande au conseil municipal de l'autoriser à signer le contrat d'assurance auprès de la CNP. Décision approuvée à l'unanimité.

### **4) Convention sur la dématérialisation des actes avec le centre de gestion**

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale demande une délibération favorable du conseil municipal autorisant le maire à signer la convention. Délibération favorable accordée à l'unanimité.

## **La vie associative - Calendrier des manifestations**

### **❖ TOPGYM :**

*Une association qui a envie de perdurer, ouverte à toutes et à tous sous réserve d'un certificat médical d'aptitude, elle propose le renforcement musculaire, le stretching, le step, des chorégraphies ludiques et des étirements.*

*Les séances ont lieu le lundi soir à 18H00 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est des plus conviviale et bien sûr, sportive.*

*Venez essayer, les premières séances sont offertes.*

*Pour équilibrer ses comptes, l'association organise une soirée **Fondu Creusois le samedi 28 mars 2009**. Si vous désirez partager un moment de pure convivialité, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la présidente.*

*Contact : La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.*

### **❖ ACCA :**

*Une saison de chasse fructueuse (14 sangliers, 24 chevreuils et quelques renards) et une contribution à la régulation du gibier sur la commune.*



### **Activités à venir :**

**Samedi 04 avril 2009 : Banquet des chasseurs**

*Réservation auprès de Jean Claude CLAUDAU au 05 55 66 36 34*

### **❖ Association de parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :**

*Plus forte que jamais, l'association s'implique dans le devenir de notre école et s'efforce d'être présente dans les activités associatives des trois communes du RPI.*

### **Activités à venir :**

**Samedi 21 mars : Dès 19H00, à l'occasion de la Saint Patrick, venez participer à la soirée PUB organisée par l'association dans la salle des fêtes de Néoux.**

*L'entrée est gratuite. Des jeux de comptoir, des jeux de fléchettes et de cartes vous seront proposés. La convivialité et l'ambiance seront assurées par les parents d'élèves et les enfants !*

*Cette année, plus que jamais, nos amis britanniques sont cordialement invités et se verront offrir leur premier verre de bière artisanale.*

*L'association assurera, sur place, la restauration sous forme de sandwiches variés et de gâteaux confectionnés par les parents.*

*N'hésitez pas à contacter son président, Monsieur Pierre LEROY au 05 55 66 88.*

## INFORMATIONS DIVERSES

### ➤ **Ramassage de la ferraille**

Pour les habitants qui souhaitent se débarrasser des objets métalliques qui les encombrant, un ramassage de la ferraille sera réalisé le Lundi 16 mars 2009 à partir de 08H00. Renseignement sur les modalités de ramassage et inscription en mairie ou par téléphone.

### ➤ **Campagne de lutte contre les escroqueries**

Suite au développement croissant des escroqueries, le ministère de l'intérieur de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales a lancé une campagne visant à démultiplier les démarches de conseils et de prévention afin de mieux protéger la population contre ses agissements.

**INFO ESCROQUERIES : 08 11 02 02 17** (Prix appel local de 09H00 à 18H00)

A pour mission de fournir aux victimes un service d'assistance et d'information sur les démarches à effectuer pour le dépôt de plainte, informer et prévenir sur les pratiques délictuelles les plus courantes et renseigner sur le caractère licite ou non de certaines démarches ou propositions commerciales. Dépliant informatif en mairie.

### ➤ **Opération programmée d'amélioration de l'habitat**

Pour améliorer votre résidence principale, pour créer ou rénover un logement locatif, des aides vous sont proposées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la communauté de communes d'Aubusson-Felletin à laquelle s'associent, sous certaines conditions le Conseil régional et le Conseil général. N'hésitez pas à contacter le service Habitat de la Communauté de commune au 05 55 67 79 98. Dépliant informatif en mairie.

### ➤ **Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED)**

La MSA du Limousin, en collaboration avec l'EPMM, lance un programme soutenu par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé visant à :

- améliorer son équilibre et la force de ses jambes
- aménager son domicile afin d'éviter les chutes
- adopter des comportements sécuritaires
- améliorer sa confiance à l'égard des chutes
- maintenir ses os en bonne santé
- maintenir une activité physique régulière.

Le programme dure 12 semaines, s'adresse à un groupe de 12 à 15 personnes âgées de 50 ans et plus préoccupées par les chutes et par leur équilibre. Ce stage revient à environ 40€00 par personne et peut se dérouler sur Moutier Rozeille. Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'animatrice du programme PIED de la MSA du Limousin au 05 55 51 30 18. Dépliant informatif en mairie.

## 5) Questions diverses :

### ○ **Avis technique du SDEC pour l'éclairage extérieur de l'église**

Les travaux pourraient intervenir fin 2009 début 2010, les travaux sur le réseau sont à la charge du SDEC, les appareils d'éclairage sont à la charge de la commune.

### ○ **Demande de signaleurs pour la traversée du Limousin en VTT**

Le maire donne lecture d'une demande de l'association Creuse Oxygène et fait appel aux volontariats parmi les conseillers.

### ○ **Accès à la déchetterie**

La réfection de l'accès à la déchetterie est pris en compte par la communauté de commune et sera réalisé cette année.

### ○ **Elagage des arbres de la commune**

Notre adjoint technique est désormais titulaire du CACES Nacelle après avoir réussi le stage auquel nous l'avons envoyé. Les opérations d'élagage vont pouvoir commencer en fonction des priorités. Les personnes désireuses de nous donner un coup de main sont les bienvenues.

### ○ **Travaux**

Pendant ces dernières vacances scolaires les travaux de mise en conformité de la maternelle et de la cantine ont été finalisés.

### ○ **Remembrement**

Suite à une demande de l'association pour la défense et la mise en valeur des chemins (ADMVC) une réunion publique s'est tenue dans la salle des fêtes. Les objectifs de la commune sont rappelés dans ce bulletin.

### ○ **Milieu associatif**

Désormais, toutes les associations de la commune disposent d'une zone de rangement pour leurs matériels.

### ○ **Pont des chèvres**

Prise en compte possible par la communauté de commune lors de la création d'un itinéraire de randonnée reliant Aubusson et Felletin..

### ○ **Fête du pain**

La communauté de communes Aubusson-Felletin recherche une commune susceptible d'organiser la traditionnelle fête du pain. Moutier Rozeille ne peut se porter volontaire cette année, le milieu associatif demandant à être consolidé.

### ○ **Compte rendu de la réunion cantonale**

La sécurisation routière du pont du Thym est accordée et programmée pour 2009. L'enquête publique sur le carrefour de la Séglière et la route de La Clide à la Séglière devrait se faire courant 2009. Le tablier du passage à niveau de La Vergne d'en bas va être repris.

## ***Les axes de réflexion et d'effort du conseil municipal***

➤ Construire le budget 2009, en limitant les coûts de fonctionnement et en favorisant les investissements pour pouvoir récupérer le reversement de la TVA par anticipation.

➤ Avoir le souci de préserver la capacité d'endettement de la commune afin de pouvoir concrétiser les travaux liés au remembrement.

## ***Les chemins de Moutier Rozeille :***

Un petit rappel de la politique de la commune sur la mise en valeur de ses chemins et sur les itinéraires de randonnée.

### **Concernant les chemins les impératifs sont les suivants:**

Améliorer les conditions de travail de nos agriculteurs tout en conservant notre patrimoine touristique. Limiter au strict nécessaire les travaux et conserver, dans la mesure du possible, l'intégralité des chemins inscrits au plan départemental de randonnée pédestre.

### **Les actions suivantes ont été menées :**

S'appuyant sur l'étude préalable au remembrement, les associations de randonnée et les utilisateurs des chemins ont été consultés en amont. Deux enquêtes publiques « Avant projet » se sont tenues en mairie.

### **Les projets de la commune :**

Tout d'abord, c'est de maintenir l'effort sur l'entretien des chemins, voire la mise en place d'une signalétique à partir du centre bourg. Ensuite, c'est la création, avec l'aide de la communauté de communes, d'un itinéraire reliant les communes d'Aubusson et de Felletin sur le thème des plantes tinctoriales.

Concernant le patrimoine archéologique, c'est bien évidemment sa préservation et le soutien aux campagnes de fouilles sur le site unique de l'ancienne église de Saint Hilaire. Un résumé de la dernière campagne est disponible en mairie pour les personnes intéressées

L'aménagement des gorges de La Rozeille ne doit pas être perdu de vue.

## ***L'agenda de la municipalité et des conseillers***

<b>Mardi 06 janvier 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Guéret</b>
Vœux de la préfecture		
<b>Lundi 12 janvier 2009</b>	<b>14H00</b>	<b>Aubusson</b>
Assemblée générale du GDA Aubusson		
<b>Lundi 12 janvier 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Felletin</b>
Vœux de la commune de Felletin		
<b>Mardi 13 janvier 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Aubusson</b>
Vœux de la commune d'Aubusson		
<b>Mercredi 14 janvier 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Guéret</b>
Vœux du Conseil Général		
<b>Jeudi 15 janvier 2009</b>	<b>16H30</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Visite annuelle des locaux de l'école		
<b>Mercredi 21 janvier 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Felletin</b>
Vœux de la communauté de communes Aubusson Felletin		
<b>Jeudi 22 janvier 2009</b>	<b>15H00</b>	<b>Guéret</b>
Réunion de la commission d'accessibilité à la Préfecture		
<b>Lundi 26 janvier 2009</b>	<b>10H30</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Visite de Monsieur Yves CHAMFREAU, Conseiller Général du canton		
<b>Mardi 27 janvier 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Réunion publique organisée par l'association des parents d'élèves (FCPE)		
<b>Vendredi 30 janvier 2009</b>	<b>10H30</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Visite de Monsieur PERICHOU, nouveau directeur de la communauté de commune		
<b>Mardi 03 février 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Saint Alpinien</b>
Réunion du bureau de la communauté de communes Aubusson Felletin		
<b>Mercredi 04 février 2009</b>	<b>16H00</b>	<b>Guéret</b>
Réunion au Conseil Général pour la défense d'un dossier		
<b>Jeudi 05 février 2009</b>	<b>20H00</b>	<b>Saint Maixant</b>
Réunion du conseil de la communauté de communes Aubusson Felletin		
<b>Jeudi 12 février 2009</b>	<b>15H00</b>	<b>Poussanges</b>
Réunion des Maires du canton de Felletin		
<b>Jeudi 12 février 2009</b>	<b>17H30</b>	<b>Aubusson</b>
Réunion à la Sous-préfecture pour défendre un dossier		
<b>Mardi 17 février 2009</b>	<b>20H30</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Réunion du conseil municipal		
<b>Mercredi 18 février 2009</b>	<b>18H00</b>	<b>Moutier Rozeille</b>
Réunion organisée par l'ADMVC sur le devenir des chemins		
<b>Jeudi 19 février 2009</b>	<b>15H30</b>	<b>Aubusson</b>
Réunion de la commission sécurité à la Sous-préfecture		
<b>Lundi 23 février 2009</b>	<b>14H45</b>	<b>Saint Pardoux le neuf</b>
Assemblée du syndicat d'électrification de la Creuse Néoux Aubusson		